

CLE du 18 mars 2022

Présents : 17 personnes, 4 DE, 3 salariés de Pep's Trièves : Jérôme Fauconnier, Stéphane L, Pascale S, Louis Wallaert, Didier R, Hervé Leclerc, Noelle Duval, Philippe Ruynat, Manuel Lenas, Marie Siffert (stagiaire), Annae (candidate libre), Agnès J, Julie Goux, Gilles G, Claudine D, Claude D, Sylvain C.

Excusées : F. Puissat, Anne-Marie Tessier, Brigitte Bonhomme

Animation : Présidé par J. Fauconnier, animé par Sylvain Cholet, Prise de notes : Pascale Simone

Ordre du Jour : c'est un CLE qui n'a pas la composition définitive. On est encore dans un entre 2 tant que le territoire n'est pas agrégé. On reste donc sur un format ouvert pour maintenir un niveau d'information et de mobilisation du territoire.

Champagne ! **La candidature** a été déposée hier soir ! Merci aux contributeurs et participations diverses.

L'association ETCLD va vérifier que le dossier est complet.

Puis étape plus longue de vérification avec 1^{ère} rencontre sur site ; 3 à 4 mois pour transmission au ministère du travail pour validation.

Souhait d'ouverture de l'Entreprise à But d'emploi au 1^{er} septembre...

La visite de la GRAPPE en février (avec le CLE le matin et visite du local des Sagnes et de l'atelier l'après-midi). Leurs remarques sur le dossier de présentation ont été intégrées dans le dossier de candidature. Ils ont fait un retour très positif avec l'expression d'une sélection probable du territoire.

3 chiffres indiqués dans la candidature :

- 613 : nbre de DE sans emploi : 384 DELD inscrits à PE + 123 ARSA non-inscrits à PE + 20 % d'invisibles.

- 182 PPDE sur le territoire potentiellement concernées et volontaires pour participer à l'action.

Extrait du dossier de candidature : argumentaire concernant les chiffres des PPDE

*« Travail conjoint de la MDT (Maison du Département du Trièves composée des services Emploi de la Communauté de Communes du Trièves, et Solidarité du Département), et de Pôle Emploi Pont de Claix. DELD : Fin 2021, le Trièves comptait 384 DELD inscrits qui peuvent être concernés par ce projet. Toutefois, afin d'affiner ce repérage, PE a analysé la situation de chaque personne ; il en ressort une première identification de **85 PPDE potentiels** (DE pour lesquels aucune solution d'accompagnement vers l'emploi n'est encore identifiée, en fin de droits aux allocations chômage et sans ressource, de très longue durée (>24 mois), + 62 ans et proche de la retraite, présentant une problématique santé, travaillant à temps très partiel. Dans le but de constituer la première vague d'embauche de la future E.B.E, Pôle Emploi a proposé à une trentaine de D.E de démarrer un travail visant à mettre en avant leurs envies, compétences et besoins d'accompagnements associés (temps collectifs + entretiens individuels). ARSA : la MDT a recensé 127 allocataires du R.S.A non comptabilisés par PE, potentiellement concernés par ce projet (30 en parcours emploi renforcé de proximité, 9 agriculteurs, 47 en parcours santé-social, 36 travailleurs indépendants et artistes, 5 en attente d'orientation). En moyenne sur une année on constate qu'1/3 sort du dispositif (soit 20 en parcours emploi renforcé, 24 travailleurs indépendants et artistes, 23 en suivi parcours santé-social. Au final, nous estimons à **67 les PPDE ARSA potentiels**, dont 25 ont inscrit leur intérêt dans leur contrat d'engagement réciproque. Les invisibles ; évalués à 20% des DELD et ARSA, d'après un échantillon âge réalisé lors des accueils permanences.*

Soit 20% de 85+67 = 30 invisibles potentiels. »

50 volontaires aujourd'hui. L'exhaustivité n'est pas le plein emploi : c'est proposer un emploi adapté à tous ceux qui souhaitent accéder à l'emploi.

95 emplois à créer au sein de l'EBE dans un objectif de 5 ans

Le dossier de candidature est-il accessible à tous ?

La volonté de transparence se heurte à la complexité de la démarche. Cela va soulever des questions pour lesquelles on n'aura pas l'énergie de répondre

- Faire une synthèse ? Ce sera, de toute façon un travail à fournir pour présenter le projet le 6 mai. On peut le rendre disponible à la demande.
- Message à faire aux communes pour informer de l'envoi de la candidature. Doute de certains élus sur le sérieux du projet... Faire la preuve de notre capacité à créer une EB

Le dossier communiqué à la CdCT fin janvier a déjà évolué et sera à reprendre avec les allers retours à venir avec ETCLD qui va analyser la candidature. Il contient des éléments confidentiels, des éléments qui pourraient apporter de la confusion, des interprétations qui pourraient être préjudiciables. On est encore dans des préparatifs

- Besoin de différencier CLE et EBE et bien définir les rôles de chacun

Le schéma du CLE n'est pas finalisé aujourd'hui.

Le CLE est tourné vers l'emploi et l'EBE est le support du projet TZCLD.

Les réunions du CLE devront aborder la question de l'emploi et pas uniquement ce qui concerne l'EBE.

Séparer aussi les 2 communications. L'affiche à disposition est plutôt orientée sur le travail du CLE : « le droit à l'emploi ».

Il arrive des personnes nouvelles à qui il est nécessaire d'expliquer le projet. On est dans une situation intermédiaire.

Tout le travail effectué depuis 6 mois est dû aussi à la dynamique salariale que nous avons engagée au sein de l'association Pep's Trièves.

L'EBE est un des bras armé du CLE, un outil du droit à l'emploi.

L'équipe opérationnelle du CLE sera chargée de l'animation du territoire, de suivre le travail avec les commissions parcours et compétences, activités, communication...

Débat :

Il faut distinguer emploi et travail. Sur quel domaine on travaille ? Il faut partir d'en bas, garder le côté ascendant de notre démarche, être vigilant sur l'interférence entre le CLE et l'EBE qui va produire, outil de travail qui va nourrir le processus. Attention à ce que la réflexion du CLE s'appuie sur la réflexion des DE. Dans les pôles d'activité qui ont démarré, ce sont les propositions des DE qui sont mises en œuvre en regard des besoins du territoire. Il faut structurer et entretenir cette façon d'agir.

C'est l'EBE qui va définir ses activités. Le CLE devra vérifier la non-concurrence. On risque d'être sollicité sur des propositions d'activité émergeant de l'extérieur. Il faudra être vigilant sur l'adéquation avec les envies des DE. On nous ramène à des schémas d'insertion... qui ne rentrent pas dans l'objectif de l'EBE.

L'Emploi est un droit fondamental qui fait entrer des données pécuniaires. Les DE sont privés de reconnaissance et de ressources et ce sont eux les ressources.

Augmenter les capacités de vendre, les savoir faire.

L'EBE doit aussi gagner de l'argent pour compléter les aides de l'Etat.

On doit pouvoir aussi répondre à des activités bénéficiaires.

Le DE est au SMIC au départ. Aura-t-il les moyens de voir augmenter son salaire ? Les personnes qui exerceront des responsabilités auront des salaires bonifiés.

Pour une personne avec une AAH, il n'y a aucun intérêt financier à entrer dans l'EBE à temps partiel : neutralisation des ressources.

On doit se satisfaire du minimum... Il faut qu'on réfléchisse à la politique salariale. Fournir un emploi de qualité y compris au niveau rémunération... Chercher les moyens de pouvoir bénéficier de bonus, primes, avantages pour augmenter les moyens de subsistance. Cout des conditions de travail à étudier pour pouvoir répondre aux besoins de la vie.

C'est l'Etat qui va fixer des règles. Si on veut créer d'autres règles on va nous dire de créer une entreprise traditionnelle. On n'a pas une garantie dans le temps de ce qu'on va percevoir. On pourra réfléchir à d'autres revenus que des salaires que l'on pourrait apporter aux salariés : repas, transports, petits travaux à domicile...

L'EBE n'a pas la vocation d'être un tremplin vers l'emploi mais bien de créer de l'emploi supplémentaire, utile. Si on a des activités rémunératrices, se poser la question de leur évolution vers la création d'entreprise.

Les bénévoles qui participent créent de l'abondance.

Tenir compte de l'exhaustivité qui est l'objectif à tenir.

Différencier le profil du CLE, l'Equipe Opérationnelle, la prospection du travail à ne pas oublier qui sera du ressort de qui ?

L'EBE va répondre à des appels d'offre pour des activités novatrices. Il y aura besoin d'un appui du CLE sur la conduite des études de faisabilité.

- L'équipe du CLE va travailler sur des études de faisabilité en lien avec l'équipe de l'EBE, avec regard sur la non-concurrence.

Le projet Pep's Trièves est structurant pour l'activité sur le territoire. Les DE actuellement n'ont pas les moyens de vivre avec l'emploi qu'ils trouvent : ex périscolaire, maintien à domicile. Pep's Trièves

devrait pouvoir aussi répondre en termes de service aux personnes qui ont peu de revenus. L'EBE pourrait proposer une qualité de service et d'emploi.

Objectif : s'engager à trouver des solutions de sortie vers l'emploi.

Il y a actuellement des refus de rentrer dans l'emploi proposé. Il y a un certain nombre de DE qui ont été blessés par le travail. La manifestation d'envie est incontournable. Des sans-emplois ne veulent plus entrer dans l'emploi traditionnel.

C'est le CLE qui travaille sur le processus de recrutement... qui pourra aussi aller chercher des ressources, compétences en fonction des activités repérées.

Il y aura toujours de nouveaux DE.

« L'EBE doit être promoteur du génie du territoire ».

- Les leviers pour travailler sur l'exhaustivité de l'emploi

SIAE (La Réserve - Chantier d'Insertion l'Etrier, la Fourmi).

Les contrats aidés.

Penser 2^{ème} EBE.

EITI (Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant) ... couveuse d'activité pour permettre de tester et développer son activité. Incubateur.

- Sujet à porter par Le CLE. Le CLE doit trouver d'autres solutions que l'EBE pour atteindre l'exhaustivité.

Travailler sur la répartition des activités Penser au-delà du Trièves pour vendre et faire rentrer de la richesse.

-Rencontre du 6 mai : journée portes ouvertes. Echanges sur des idées pour animer cette journée.

Origine : lobbying avec Assemblée Nationale. Montrer le concret.

Médias, élus invités, se faire connaître au niveau local et au-delà. Les élus du Trièves à convaincre, qui seront nos clients, répondre aussi au besoin de transparence.

Faire venir un témoin impliqué dans une EBE (Villeurbanne ou plutôt une qui serait rurale donc plus proche de nous).

Inviter Echirolles.

Lui donner un caractère festif.

Pour info les 3, 4 et 5 mai, TTE va proposer des temps de préparation de la prochaine « Quelle foire ! ». Le spécialiste de la Sécurité sociale alimentaire, Jean-Claude Balbot sera là avec une soirée privée le 5 mai au soir.

- Les Activités, ateliers

- Invitation à venir rencontrer les DE à l'atelier du jeudi où se vit le plaisir de faire ce dont on a besoin.

Pep's Trièves : Vitrine du territoire sur l'engagement dans la transition écologique.

Créer une filière textile ? Une filière pour l'habitat ? Être opportuniste et créatif, environnemental.

Les DE engagés dans Peps Trièves portent un certain nombre d'attentes. Commencer par un bout... On est à un endroit où on peut réfléchir sur des projets.

Un projet de territoire qui est un territoire de projets. Expérimenter d'autres solutions. Il y a une vraie histoire à raconter...

Rejoint un travail qui va démarrer, porté par la Comcom sur une stratégie de transition écologique.

Ces propositions trouveront leur place au sein du CLE dans une commission activité.

Côté pionnier : innover et trouver d'autres solutions.

Des personnes qui ont des idées. Partir du rêve plutôt que de la contrainte. Entre institution et rêve.

Quelle rencontre entre tous ? Autrement ?

Des mutations vont arriver. Le rêve ne va pas entraîner tout le monde qui n'a pas envie de changer.

Des désirs individuels ne vont pas entraîner un désir commun, par la collectivisation.

Il est nécessaire de mettre en place des lieux et temps connectés entre les réunions institutionnelles et les ateliers.

-L'EBE : poste de direction candidat trouvé et acté avec un préavis de 2 à 3 mois.

Prochain CLE le 15 avril de 10 à 12h à Saint Martin de Clelles
